

14 2009

La Lettre des Académies

Palais des Académies 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles · Téléphone +32 (0)2 550 22 41 · Fax +32 (0)2 550 22 05 · Courriel : lettre.academies@cfwb.be
Deuxième trimestre 2009 Dépôt : 5000 Namur 1 (Agrément P501352, Autorisation de fermeture BC10708)

Éditorial

La Lettre des Académies se penche sur le rôle des Académies dans la société. Ce numéro de notre publication focalise son attention sur l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique {Académie Royale de Belgique, ARB} et sur l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB). Un autre numéro de *La Lettre* s'intéressera à quelques Académies étrangères dont les modes de pensée et de fonctionnement diffèrent éventuellement des nôtres. Une discussion générale évaluera les qualités et défauts des diverses institutions analysées et émettra des recommandations à satisfaire au mieux par les institutions de la Communauté française de Belgique.

L'Impératrice Marie-Thérèse, fondatrice de l'ARB en 1772 chargeait les nouveaux académiciens d'animer la vie intellectuelle du pays et de stimuler les recherches scientifiques dans les domaines les plus divers : tâche noble et des plus actuelle ! L'ARMB sera fondée par Léopold I en 1841 et aura pour mission principale de conseiller les autorités gouvernementales pour tout ce qui touche à l'organisation des soins et à la santé publique, en général.

Compte tenu de ses moyens financiers limités, l'ARB a longtemps participé modestement à la vie intellectuelle du pays en organisant une réunion scientifique mensuelle pour ses membres, une réunion annuelle à l'intention du public ainsi qu'en octroyant des prix pour récompenser des jeunes chercheurs pour le travail accompli. Ces activités ne répondaient pas suffisamment aux souhaits de la Fondatrice de l'Académie et ne plaçaient pas l'Académie dans une position d'animatrice de la vie intellectuelle de la société. Aujourd'hui, le Secrétaire perpétuel et son équipe ont mis sur pied le Collège Belgique et le Collège des Alumni dans le but de corriger la situation. Il est trop tôt pour faire un bilan de cette initiative, mais il est révélateur de constater qu'un nombre important de professeurs se sont engagés dans l'opération et que le public répond à l'appel. En outre, une quatrième classe *Technologie et société* est

en voie de création. De plus, le nombre de membres de la Classe des Sciences sera prochainement augmenté afin de mieux représenter la diversité de la science d'aujourd'hui.

Le Conseil des Ministres de la Communauté française a approuvé les nouveaux Statuts et le Règlement d'Ordre intérieur de l'Académie royale de Médecine de Belgique lors de sa séance du 13 juin 2008. (texte publié au *Moniteur belge* le 28 août 2008.)

Une génération étant passée depuis la dernière révision des Statuts de l'ARMB en 1968, les actuels responsables de l'Académie ont pris leurs responsabilités en 2005 pour adapter les Statuts de l'Académie aux structures sociétales actuelles qui déterminent l'exercice de l'art de guérir dans notre pays. Pour accomplir ceci, il fallait tenir compte de l'évolution technique fulgurante de la profession médicale, de sa démographie, de sa restructuration

Sommaire

2 Dossier : Les Académies belges

Les académiciens et le Titanic

L'Académie royale de Belgique : le pari de la modernisation et de la citoyenneté

Le Collège des Alumni de l'Académie royale de Belgique est né !

Une académie pour le XXI^e siècle

9 Les ducs d'Arenberg et la musique au XVIII^e siècle

11 Les lauréats 2008 de l'ARLLFB

Cette lettre est produite par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB), le Comité de l'Académie royale de Belgique pour les Applications de la Science (CAPAS), l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB), l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (ARLLFB), The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB), l'Union Académique Internationale (UAI).

et d'une représentation harmonieuse des femmes au sein de l'Académie. En outre, nous devons adapter le fonctionnement de l'Académie aux multiples modifications des relations traditionnelles, et jadis privilégiées, entre les praticiens et le monde profane. Nous avons donc procédé à une révision en profondeur de nos Statuts, tout en gardant les fils conducteurs classiques et traditionnels qui sous-tendent nos différents Statuts depuis 1841.

En général, nous nous sommes attachés aux tâches principales suivantes :

- améliorer la capacité de l'Académie comme conseiller des autorités ;
- élargir le recrutement des membres ;
- responsabiliser les membres pour qu'ils participent activement, de façon soutenue aux travaux de l'Académie ;
- rajeunir les cadres de l'Académie ;
- rendre ses structures plus souples et transparentes ;
- ouvrir les travaux de la Compagnie vers un public plus large ;
- soutenir la recherche, en collaboration avec le F.N.R.S, par l'attribution de prix et de bourses aux jeunes scientifiques et aux jeunes cliniciens-chercheurs.

En particulier :

- 1) Une Commission de sélection fut constituée afin d'élargir le recrutement et de rendre plus étroits les contacts avec les universités et les instituts de recherche.
- 2) La catégorie des membres ordinaires (anciens membres

correspondants) a été élargie de 40 à 60 membres.

3) Pour chaque poste ouvert, un appel public aux candidatures est désormais prévu.

4) Pour responsabiliser les membres de l'Académie, un engagement écrit à participer activement aux travaux de l'Académie est requis avant de soumettre leur candidature à l'élection. Son aspect est évalué au terme de trois ans.

5) En vue d'un rajeunissement de l'Académie, une modification de la limite d'âge de l'élection a été établie : 55 ans pour les membres ordinaires et 65 ans pour les membres titulaires. A partir de 75 ans, les membres deviennent honoraires.

6) Les conditions d'exercice de la fonction de secrétaire perpétuel ont été modifiées.

7) Le travail des Commissions permanentes et ad hoc sera supervisé par le Bureau et le Secrétaire perpétuel. Les avis de l'Académie devront être établis dans des délais efficaces et préalablement définis.

Nous pensons que, dans une société mondialisée qui s'est fort écartée des valeurs humaines {société déstructurée, turbo-capitalisme (expression imagée du ministre allemand des finances), outrances financières, vision à terme ultra court}, les Académies doivent approfondir la connaissance et la partager largement, par l'ouverture et la générosité tout en s'adaptant aux structures et aux technologies de la société postmoderne. Les Académies doivent incarner la « civilisation au service de l'homme ».

Arsène Burny, membre de l'ARB et de l'ARMB

Janos Frühling, Secrétaire perpétuel de l'ARMB

Les académiciens et le Titanic

Jacques De Decker, Secrétaire perpétuel de l'ARLLFB

Jacques Reisse, membre de l'ARB

Tous les médias nous abreuvent de nouvelles plus dramatiques les unes que les autres à propos de la crise qui ébranle le monde, cette crise qualifiée d'abord de financière et qui serait devenue économique dans un second temps mais qu'il eût mieux valu reconnaître d'emblée comme une crise de société. Cette crise est mondiale et il ne pouvait en être autrement dans une économie mondialisée. Elle était imprévisible, disent la majorité des experts et ceux, beaucoup moins nombreux, qui depuis des années l'avaient annoncée ont acquis le statut d'oracle alors que hier encore, ils n'étaient que des oiseaux de mauvais augure dont on mettait en doute la qualité de jugement. Cette crise était-elle vraiment imprévisible pour des « experts » qui pourtant devaient savoir qu'une croissance à deux chiffres telle que celle dont s'enorgueillissait la Chine ou même à chiffre unique comme celle que connaissait l'Europe ne pouvait se maintenir indéfiniment

au sein du système fermé que constitue la planète Terre.

Pollution de l'air comme des sols et des mers, réchauffement climatique, manque d'eau potable, coût croissant de l'énergie et des matières premières, renchérissement des produits agricoles, accroissement de la population mondiale : ces facteurs cumulés devaient conduire inéluctablement à la situation actuelle. Il faut être naïf pour croire qu'elle ne trouve sa cause que dans une politique de crédit trop laxiste des banques américaines. Qui peut s'étonner qu'une crise financière majeure affecte « l'économie réelle » ? Pourquoi entend-on, de la part d'experts et surtout de politiciens, des commentaires aussi « décalés » ? Tout se passe comme si personne ne s'était rendu compte que lorsqu'un vase est rempli à ras bord, il suffit d'une goutte pour qu'il déborde !

Faut-il craindre que l'expression *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?*

s'applique, de manière métaphorique, à la gestion de la planète ? Les pilotes sont là mais ils ne sont pas formés pour manoeuvrer l'économie mondiale, en tenant compte des facteurs démographiques, climatiques et sociétaux. Ils n'ont pas appris à intégrer pareille quantité de données et de contraintes souvent contradictoires. Ceci étant, peut-on les blâmer de n'avoir rien fait ou trop peu pour prévenir l'incident majeur aux conséquences incalculables ? La tâche des pilotes était et reste extrêmement difficile. L'économie est mondialisée mais les régimes politiques, les lois sociales, les salaires et les niveaux de vie sont différents selon les pays et parfois dans des proportions énormes. Les gaz à effet de serre ne connaissent pas les frontières entre états mais les normes qui devraient être adoptées pour réduire leurs émissions ont des impacts économiques très distincts dans les pays « riches » et ceux qui ne le sont pas. Les inégalités entre pays et entre régions du monde sont criantes en matière d'éducation alors que celle-ci conditionne en grande partie les comportements des citoyens dans les choix de régime politique, de régulation de la natalité et plus généralement de vie en société. Il n'existe pas d'experts capables de prendre en compte tous ces facteurs et les rétroactions que ceux-ci exercent les uns sur les autres. C'est d'autant plus vrai que des décisions prises pour palier tel ou tel dysfonctionnement, pour augmenter les moyens financiers de telle ou telle institution internationale ont des effets qui se font sentir à des échelles de temps très variables qui souvent relèvent du moyen ou du long terme.

Or, quel est l'homme politique qui peut se faire élire sur un programme dont l'échéance dépasserait la date des prochaines élections ? Quel est le président d'une multinationale qui prendrait des décisions stratégiques dont on ne verra les effets que bien après sa mise à la retraite ? Notre société est celle de l'immédiat. Tout le monde veut tout sans délai et les décideurs, dans quelque domaine que ce soit, cherchent à répondre à ce qui apparaît comme une exigence légitime alors qu'il n'en est rien : elle est même dangereuse si l'on tient compte de l'ampleur et de la complexité des problèmes auxquels nous devons faire face et qui viennent d'être évoqués. Il faut du temps pour réfléchir aux mesures à prendre pour que la crise actuelle soit de durée limitée et ne soit pas suivie d'autres crises similaires. Se doter de moyens susceptibles d'aider les pilotes de l'avion « Terre » à voler en dehors des zones de turbulences en requiert davantage encore. Les organismes ou institutions susceptibles de conseiller les décideurs sont nombreux et, généralement, compétents mais seulement dans certains domaines prévus par leur cahier des charges. On en vient donc à la question fondamentale : qui pourrait contribuer à la mise en place des stratégies globales susceptibles d'assurer aux générations futures la survie sur la planète ? Qui pourrait suggérer les voies permettant d'atteindre ce développement durable qui, année après année, paraît toujours plus inaccessible ? On en vient d'ailleurs à douter que cet objectif puisse jamais être atteint

et la recherche d'un « plan B » est sans doute nécessaire. Devant un tel constat, on ne peut éluder la question : « qui peut mener à bien une réflexion concernant ce plan B ? ».

De manière évidente, seul un collectif regroupant des personnalités ayant des compétences très diverses peut éventuellement jouer ce rôle, non pas pour suggérer immédiatement des actions à entreprendre mais pour préciser la formulation des questions à résoudre, pour en définir la portée puis, dans un second temps, pour suggérer des solutions. Existe-t-il aujourd'hui de pareils collectifs de compétences ? Nous craignons que la réponse à cette question soit négative et nous suggérons que dans de nombreux pays et notamment en Belgique, les académies se dotent

des moyens nécessaires pour tenter d'assumer ce rôle.

Pourquoi les académies plutôt que les universités et les centres de recherche ou en-

core des collèges d'experts désignés à cette fin ? La question s'impose d'autant plus que les membres des académies sont, le plus souvent, des enseignants-chercheurs, des artistes, des médecins qui travaillent au sein d'universités, de conservatoires, d'hôpitaux et qui, souvent, sont appelés, à titre personnel, en tant qu'experts au niveau d'organismes divers. L'appel aux académies nous semble cependant pertinent : leurs membres sont des personnes qui ont atteint, dans leur vie professionnelle, un niveau qui leur permet de consacrer une partie de leur temps à la réflexion sans s'inquiéter du « publish or perish » dont les effets sclérosants sont dramatiques sur de nombreux enseignants-chercheurs, sans s'épuiser dans d'innombrables discussions portant sur la restructuration des enseignements ou des départements, sans devoir trouver des moyens financiers pour assurer le bon fonctionnement de leur laboratoire ou de leur service de soins, sans consacrer l'essentiel de leur temps à la rédaction de projets et de rapports. Par ailleurs, au niveau supranational, les académies sont regroupées au sein de grands ensembles et, comme telles, sont ou devraient être les interlocuteurs privilégiés des instances internationales, seules capables d'apporter voire d'imposer des solutions aux problèmes économiques, sociétaux, environnementaux ou encore de santé publique qui, par nature, ne connaissent pas les frontières entre états.

Est-il réaliste de revendiquer que l'on confie pareilles tâches aux académies ? Leur rôle est-il de prendre en charge des questions sociétales d'une telle ampleur ? Il est probable que même au sein des académies, certains de leurs membres en douteront. Les académies ne doivent-elles pas se contenter d'être des lieux où se cultivent, se structurent des savoirs dans des disciplines clairement identifiées ? Que peuvent faire ensemble des spécialistes de littérature et des chimistes, des médecins et des architectes, des physiciens et des juristes face à des problèmes du type de ceux décrits précédemment ? Nous reconnaissons volontiers que, jusqu'à présent, les praticiens de disciplines diverses ont peu interagi au sein des académies. Nous pensons

Si les Académies se distinguent, c'est par cette autre manière de gérer le temps, de le contrôler et non pas de se laisser dominer par lui

cependant que ce n'est pas par désintérêt pour les autres disciplines mais en raison de l'absence d'un projet commun mobilisateur. Qui pourrait contester que l'avenir de nos sociétés, voire de l'humanité, puisse justifier un tel projet ?

Les passagers du Titanic pouvaient apprécier la musique de l'orchestre ou lire un livre, confortablement installés dans leurs cabines ; ils ne savaient pas que des icebergs dérivait silencieusement à proximité du navire. S'ils l'avaient su, on peut espérer que leur attitude eût été différente et qu'ils auraient tenté de convaincre les officiers et les armateurs que la tentative de battre un record de temps pour la traversée de l'Atlantique Nord était absurde. Certains de ces passagers auraient sans doute poursuivi leur lecture à l'abri (très temporaire) que semblait leur offrir leur habitacle, mais on peut imaginer qu'ils auraient été peu nombreux. Les académiciens ne peuvent ignorer la présence des icebergs ; ils devraient se doter des compétences et des moyens qui leur permettraient de conseiller les officiers et d'être crédibles lorsqu'ils leur diraient que la vitesse de croisière est sans importance mais qu'il convient de naviguer en sécurité sur une mer agitée sans mouillage parfaitement sûr. Dans un second temps, ces académiciens devraient être capables de suggérer des routes à suivre. Est-ce un rêve, un projet insensé ?

Ce n'est qu'en tentant l'expérience que nous le saurons !

En temps périlleux, la tentation est grande de parer au plus pressé. C'est peut-être ainsi que l'on évite le choc immédiat et ses dégâts collatéraux, mais ce n'est pas de la sorte que l'on se prémunit contre des rééditions du péril. Il faut, pour cela, reconsidérer les conditions générales qui l'ont favorisé. Revoir les règles du jeu et redéfinir les critères supposent une réflexion pesée qui ne soit pas sujette aux pressions diverses et aux excitations du moment. Si les Académies se distinguent, c'est par cette autre manière de gérer le temps, de le contrôler et non pas de se laisser dominer par lui. C'est cette lenteur consciente qui aujourd'hui fait défaut. Bien des dérives sont liées à la précipitation, à l'exigence de réaction rapide, dans l'échange d'information notamment.

Si l'on examine les atouts des pays réputés émergents, on ne peut négliger les philosophies qui les fondent, et qui prônent la méditation et la plongée en soi. C'est de cela que l'Occident manque le plus aujourd'hui. Les Académies sont les derniers lieux où ce ralentissement délibéré ait encore cours. C'est peut-être la raison première pour laquelle ces institutions trop souvent traitées de rétrogrades sont plus que jamais porteuses d'avenir. ■

L'Académie royale de Belgique : le pari de la modernisation et de la citoyenneté

*Hervé Hasquin,
Secrétaire perpétuel de l'ARB*

« Les desseins qui ont besoin de beaucoup de temps pour être exécutés ne réussissent presque jamais, l'inconstance de la fortune, la mobilité des esprits, la variété des passions, le changement continu des circonstances, la différence des causes, font naître mille obstacles » (*Montesquieu, 1734*)

Quand j'ai été élu le 17 novembre 2007 en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, la Compagnie s'interrogeait à juste titre sur son avenir. Délaissée par les pouvoirs publics, elle avait aussi fait le choix au nom d'une discrétion d'un autre temps, de s'arc-bouter à l'intérieur des murs d'un Palais des Académies, certes prestigieux, mais tombé dans l'anonymat au point que nul ne savait même plus ce qu'abritait ce bâtiment imposant situé à une encablure du Palais royal.

Surmonter les difficultés liées à l'indifférence de l'environnement politique, économique et universitaire, à l'absence de visibilité, au défaut d'insertion dans la société, à la stagnation tragique des moyens financiers, tels étaient les défis à relever. En d'autres termes, comment effacer l'image, vraie ou supposée, de « ringardise » attachée aux basques de la noble Compagnie ? Comment en faire une Académie citoyenne qui s'implique davantage dans le réel, qui soit davantage en prise avec les nouvelles gé-

nération de scientifiques, qui tienne compte également des transformations sociologiques et politiques du pays ?

Convaincu que le temps joue contre les réformes car au fil des mois, les difficultés peuvent s'amonceler et rapidement les volontés se déliter, je savais que l'Académie devait presser le pas. En fait, elle disposait d'un an pour mener à bien les mutations indispensables et convaincre. Ce délai était la suite logique d'un simple compte à rebours : les élections du 7 juin 2009, précédées d'une inévitable période de latence en matière de décision politique, impliquaient que le dossier soit bouclé avant les vacances de Pâques. C'est d'ailleurs chose faite : le Moniteur du 2 avril 2009 a publié les nouveaux Statuts organiques et le nouveau Règlement général de l'Académie.

Statuts

On peut ramener à six les principales modifications intervenues :

1. La Classe des Beaux-Arts est transformée en Classe des Arts ; ce changement d'appellation traduit un élargissement des disciplines qui en relèvent.

2. Le président de l'Académie est élu désormais pour deux ans ; le directeur et le vice-directeur des Classes sont élus pour un an renouvelable une fois. C'est la volonté de donner une plus grande stabilité à ces fonctions.

3. Réorganisation et meilleure osmose entre plusieurs commissions de l'Académie en étendant le principe de l'élection à leurs membres.

4. Les publications de l'Académie pourront désormais se faire par voie électronique.

5. Sur ma proposition, diverses modifications ont été apportées au Statut du Secrétaire perpétuel. A l'avenir son mandat est de cinq ans, renouvelable ; il est mis hors cadre pour la durée de son mandat et sa place dans sa Classe d'origine est déclarée vacante. Il doit résider en Région de Bruxelles-Capitale ou en Région wallonne.

6. Enfin et c'est le signal le plus important : création d'une Quatrième Classe « Technologie et Société » comprenant les diverses ingénieries qui dérivent des sciences, en s'intéressant à leur impact sur la société. Il n'y avait plus eu de création de nouvelle Classe depuis 1845.

Technologie et Société

L'Académie a souhaité mettre en œuvre une politique générale d'évaluation des innovations technologiques et des incidences de ces dernières sur la Société. Les trois Classes actuelles ont décidé de se doter d'un instrument spécifique susceptible de l'aider dans cette tâche.

En plus de l'examen des aspects purement techniques des innovations technologiques, l'approche adoptée inclura l'étude des impacts sociaux, économiques, environnementaux, culturels de celles-ci ainsi que les implications éthiques associées à ces technologies. Il s'agit donc d'anticiper et de comprendre les interactions entre technologie et société et de maîtriser toute la chaîne d'innovation technologique afin de réduire les incertitudes, de contribuer à mieux gérer le risque, et ainsi d'éclairer pour mieux les fonder les choix politiques. Cette Classe rassemblera donc des spécialistes venus d'horizons extrêmement différents car les problèmes abordés seront nécessairement de nature interdisciplinaire.

D'autres initiatives ne nécessitaient pas de modification statutaire. C'est notamment le cas des Collèges Belgique et des Alumni.

Le Collège Belgique

Il a démarré en janvier 2009 avec le parrainage prestigieux du Collège de France. Son lancement traduit des objectifs multiples : s'adresser à un large public, œuvrer en harmonie avec les universités, les hautes écoles, les écoles doctorales, les établissements scientifiques, culturels et artistiques, compléter leurs enseignements sans s'y superposer, privilégier la décentralisation puisque les leçons sont dis-

pensées au Palais des Académies (Bruxelles) et au Palais provincial de Namur.

Chaque cours est assuré par un ou plusieurs titulaires, belges et étrangers, sous la responsabilité d'un membre de l'une des trois Académies représentées au sein du Bureau : c'est une première, l'Académie royale de Belgique a associé à ses travaux l'Académie royale de Médecine et l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.

Le cycle de 2009 se compose de 39 cours-conférences constitués d'une à cinq leçons de deux heures : l'exposé magistral est suivi de discussions et d'échanges. Les zones floues du savoir, celles qui sont à la marge, les questions en débat, sont privilégiées.

Le Collège des Alumni

Inauguré en décembre 2008, ce Collège, dont on vous entretiendra par ailleurs plus en détail, poursuit essentiellement un but : rapprocher les talents naissants de ceux d'hier et d'aujourd'hui. Il était important d'abaisser les barrières qui séparaient les aînés des jeunes générations, en associant davantage ces dernières aux travaux et manifestations scientifiques de la Compagnie.

La visibilité

S'il est évident que les initiatives évoquées participent d'un meilleur ancrage dans la vie scientifique et culturelle, et donc contribuent à donner à l'Académie une surface sociale et médiatique plus importante, d'autres interventions s'imposaient pour soutenir la sortie du ghetto.

L'adaptation aux nouvelles technologies de la communication était inéluctable. C'était un prérequis.

Dès septembre 2008, un nouveau site de l'Académie (www.academieroyale.be) a pris place sur Internet. Sa finalisation prendra encore quelques mois. Mais dès à présent, l'archaïsme a fait place à la modernité. Actualités et activités de la Compagnie mises à jour quotidiennement, historique, statuts, biographies détaillées des membres, en ce compris leurs publications, interviews-vidéos, inventaires d'archives et de fonds considérables de la Bibliothèque, résumés et vidéos d'extraits de leçons dispensées au sein du Collège Belgique, consultation en ligne depuis la première semaine d'avril de la Biographie Nationale, et sous peu d'autres publications de l'Académie. Bien d'autres développements sont encore prévus dans les prochains mois.

Rompre avec la politique d'une « Académie-bunker » impliquait aussi une multiplication d'activités organisées par l'Académie (colloques, conférences, foires du livre scientifiques) mais aussi un accroissement des capacités d'accueils. Les conséquences s'imposaient d'elles-mêmes : il convenait d'ouvrir de nouvelles salles et d'équiper les anciennes comme les plus récentes, du matériel le plus performant (écran, micros, PC, enregistreur, etc) ; le Wifi est désormais accessible dans tous les espaces occupés par l'Académie.

Le concept de service au public des enseignants et chercheurs est complété par le quadruplement des superficies réservées à la salle de lecture (salle De Duve) de la bibliothèque.

Bref, atteindre un public de plus en plus jeune, ouvrir davantage les portes du Palais des Académies, développer ses contacts internationaux au travers de l'Union Académique Internationale dont elle assume le Secrétariat général, utiliser au mieux la chance exceptionnelle qui lui est offerte d'occuper un bâtiment remarquable dans un quartier prestigieux de la capitale de l'Union européenne, telles sont les ambitions, partagées par les Compagnies sœurs, de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Et puis, n'est-ce pas réconfortant ? La volonté de changement affichée et les messages forts envoyés aux pouvoirs publics – tous niveaux confondus Fédéral, Communauté Française, Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale – ont été entendus. Sans leur soutien, la mutation eût été plus lente ; par exemple, les travaux lourds relatifs au réaménagement des auditoriums situés au sous-sol du Palais et à l'arrêt depuis dix ans, n'auraient pas repris à la mi-mars 2009.

Est-il encore besoin d'insister ? Sans avoir recours à la chirurgie esthétique, cette vieille dame respectable, fondée en 1772, a plus d'un tour dans son sac. Elle est prête à affronter l'avenir sans gémir sur le passé. Elle a même osé emprunter le TGV ! ■

Le Collège des Alumni de l'Académie royale de Belgique est né !

*François de Callataj,
Président du Bureau du Collège des Alumni de l'ARB*

Comme nul ne l'ignore plus, l'Académie royale de Belgique, à l'instigation et sous la houlette énergique de son nouveau secrétaire perpétuel Hervé Hasquin, a lancé un train de mesures dont la philosophie générale est partout la même : réinstaller l'Académie au cœur de la société qui la porte, en l'occurrence la communauté française de Belgique. Il s'agit de démontrer, souvent à nouveaux frais, l'utilité des académies savantes et d'abord de restaurer ou de créer des liens.

Parmi les mesures les plus emblématiques de ce renouveau figurent trois créations : la création d'une quatrième classe intitulée « Technologie et société », la création d'un Collège Belgique et la création d'un Collège des Alumni. Par la création d'une quatrième classe, l'Académie entend se rapprocher du monde en marche, qui est pour beaucoup celui des avancées technologiques, en accueillant en son sein les personnalités qui animent ce progrès tout en l'encadrant dans une réflexion éthique qui prenne en compte ses incidences sociales, économiques, environnementales et culturelles. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » (Rabelais) : le supplément éthique est sans aucun doute une des plus fortes valeurs ajoutées des académies d'aujourd'hui. La création du Collège Belgique procède quant à elle d'une volonté d'offrir, dans ou en-dehors des murs du Palais des Académies, des cours-conférences à un public qui va très au-delà des académiciens et qui donne à voir l'actualité des savoirs souvent multidisciplinaires des conférenciers, pour une bonne part – mais pas seulement – académiciens eux-mêmes. Pour le dire en un raccourci : le Collège Belgique bat en brèche l'idée d'académiciens has been du savoir, déconnectés de la science qui se fait ; il offre à l'inverse l'image d'une Académie ouverte sur l'extérieur et désireuse de faire bénéficier chacun du véritable creuset d'idées qu'elle constitue. Enfin, le Collège des Alumni, qui est l'objet de cette présentation, poursuit

un but complémentaire aux deux premiers : créer une relation privilégiée avec les talents émergents, dont le travail a déjà été récompensé, en les invitant de différentes manières à davantage participer à la vie de l'Académie. On le voit : le programme est vaste. Il s'agit, dans l'ordre, a) d'importer les nouveaux savoirs en tâchant de leur faire bénéficier de l'expérience accumulée en interne, b) d'exporter l'expérience accumulée en interne en la faisant le plus souvent réagir aux points de contact entre différentes disciplines (là où se crée une bonne part de la valeur ajoutée) et c) de travailler à ce que les talents d'aujourd'hui et les maîtres de demain aient le désir de se rapprocher de l'Académie.

Le Collège des Alumni existe aujourd'hui. Son bureau, créé au printemps 2008, a d'abord travaillé à en définir les modalités, avant qu'un appel à rejoindre soit lancé à la fin du mois d'août à tous ceux qui étaient susceptibles d'en faire partie, avec – comme espéré – une forte sur-représentation de la tranche 30-40 ans. Les critères retenus s'énoncent simplement : ont été invités à faire partie du Collège des Alumni a) tous les bénéficiaires d'un prix ou d'une subvention d'une des académies (soit les trois classes de l'Académie royale de Belgique [Arts, Lettres et Sciences] mais aussi l'Académie royale de Médecine de Belgique et l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique) attribués lors des cinq dernières années (2004-2008), b) tous les chercheurs qualifiés du FRS-FNRS nommés au cours des cinq mêmes dernières années ainsi que c) (et dans l'avenir) tous ceux qui, sur proposition du bureau du Collège des Alumni, auront acceptés d'animer une rencontre des Alumni. Sur base de ces critères, plus de deux cents personnalités (près des deux-tiers contactées) ont répondu favorablement à l'invitation qui leur était faite et plus de cent ont tenu à être présentes lors du lancement du Collège le samedi 6 décembre aux Écuries du Palais des Académies. Que ce Collège des

Alumni constitue un formidable rassemblement de talents fut rendu manifeste lorsque chaque participant fut invité, sans d'ailleurs qu'il en ait été prévenu – ce qui ajouta à l'émerveillement –, à brièvement se présenter. On assista alors à un feu d'artifice de compétences et de curiosités où les intérêts (multiples très souvent) de chacun entrèrent en résonance avec d'autres trajectoires, régulièrement poétiques dans l'énoncé de leur spécificité, et parfois situées très loin sur l'échiquier académique. Ce moment intense et mémorable illustre l'ambition du Collège des Alumni : offrir, l'espace de cinq ans, à des personnalités montantes déjà reconnues une série d'opportunités.

La manifestation de décembre est amenée à se reproduire chaque année : ce sera le moment d'accueillir les nouveaux venus (ceux faits lauréats ou chercheurs qualifiés lors de l'année écoulée) en les conviant à une rencontre autour d'une collation précédée d'un événement conçu pour eux. D'autres rencontres des Alumni sont prévues : l'une avant les vacances d'été, l'autre au début de l'automne. Ainsi, la prochaine rencontre aura lieu le samedi 13 juin et consistera en une visite exclusive de deux expositions qui auront alors été inaugurées : l'une sur Joseph II et l'Europe à la Bibliothèque royale de Belgique, l'autre sur l'Académie impériale et royale de Bruxelles. Ses Académiciens et leurs réseaux intellectuels, au Palais des Académies. Ces rencontres pourront prendre des formes très variées (visites d'exposition, conférences, débats, etc.) sans que l'intention ne change : offrir à la pépinière de talents du Collège des Alumni des événements exclusifs susceptibles de les intéresser et de les faire se rencontrer

par delà leurs appartenances scientifiques ou artistiques.

Mais là ne s'arrêtent pas les opportunités mises à la disposition des membres du Collège des Alumni : notices personnelles sur le nouveau site web de l'Académie royale de Belgique (www.academieroyale.be), possibilité d'y répercuter certains événements marquants comme un prix ou une distinction, information régulière sur les activités de l'Académie, invitations à certaines de ses manifestations (à commencer par les séances publiques de la Classe ou de l'Académie dont elle ou il est le plus proche), accès privilégié à la bibliothèque de l'Académie ainsi que d'autres avantages concrets (réduction sur le prix des publications ou possibilité de location de salles à tarifs préférentiels [moyennant certaines conditions]).

En réfléchissant à cet ensemble de dispositions, le Bureau du Collège des Alumni a constamment eu à l'esprit de restreindre les initiatives à ce qui pouvait réellement être utiles aux Alumni, dont on imagine l'agenda déjà trop rempli. Inversement, il s'est gardé tant de les fatiguer par un flot de sollicitations maigrement conçues pour eux que de leur demander des interventions en retour (encore que rien ne dispense, bien entendu, les Alumni, de participer aux nombreuses activités générées par les académies). Doit prévaloir, espère-t-on, le gai savoir et le choc des curiosités sur fond de liens amicaux. Et tant mieux si, de ces rencontres, peuvent germer des projets ailleurs improbables parce que réunissant des combinaisons de talents en apparence disparates. Promouvoir les talents : n'est-ce pas là la mission essentielle de toute académie ? ■



Le Bureau du Collège des Alumni est placé sous la tutelle de M. Hervé Hasquin, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, et de Mme Marie-José Simoen, Administrateur délégué tant du Collège Belgique que du Collège des Alumni. Il compte deux représentants par académie ou classe de l'Académie royale : Olivier Devuyt et Françoise Meunier pour l'Académie royale de Médecine, Daniel Droixhe et Marc Wilmet pour l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, Simone Gutt et Dominique Lambert pour la Classe des Sciences de l'Académie royale, Michel Draguet et Aïda Kazarian pour la Classe des Arts, et Jean-Louis Kupper et François de Callataÿ pour la Classe des Lettres. Toute correspondance doit être envoyée à l'adresse collegedesalumni@cfwb.be

Une académie pour le XXI^e siècle

Niceas Schamp,
Secrétaire perpétuel de la Koninklijke
Vlaamse Academie van België

Les statuts de la « Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten » disposent que « l'Académie, sous les auspices du Roi, est une association autonome, indépendante et pluridisciplinaire visant à pratiquer et à promouvoir la science et la culture. Afin d'accomplir cette tâche, l'Académie tient régulièrement des assemblées, elle organise des conférences, des colloques, des congrès et des concours, elle attribue des prix, elle publie des ouvrages et prend toutes les initiatives qui vont dans ce sens.(...) »

A la demande du pouvoir législatif ou du pouvoir exécutif, ou encore à sa propre initiative, l'Académie rend des avis sur des sujets qui justifient d'un intérêt social. »

Les deux missions principales de l'académie sont ainsi parfaitement définies : dans le cadre de la promotion de la science et de la culture, elle fait office de forum et elle rend des avis. Ses atouts sont qu'elle réunit le sommet de la science et de l'art en un seul institut et qu'elle crée ainsi une interaction directe entre le savoir et la culture mais aussi un entrelacement interdisciplinaire. Ce qui en fait une institution unique en Communauté flamande. De plus, l'Académie est une organisation indépendante (malgré qu'elle soit financée par le gouvernement flamand), des gouvernements, de la politique, du monde des entreprises. Les Académies belges ont de surcroît deux atouts très spécifiques ; premièrement, elles sont logées dans un lieu particulièrement attrayant, le magnifique Palais des Académies ; deuxièmement, elles sont proches de la Commission européenne, ce qui rend les contacts personnels avec l'administration de l'Union européenne beaucoup plus faciles.

Le prestige de l'Académie et du Palais des Académies en fait un lieu de rassemblement très prisé: la KVAB a organisé quelque 350 petites et grandes assemblées en 2008, avec un total de 15.000 participants. Il s'agit pour la moitié de symposiums scientifiques et pour l'autre moitié de séances de classe (30), de comités nationaux (25) et de toutes sortes d'assemblées de commissions, y compris une série de colloques, de conférences et de récitals pour un public plus large. La particularité de bon nombre de ces assemblées est qu'elles réunissent des scientifiques issus des différentes universités flamandes, représentant diverses disciplines et tous les groupes de la population. Cela crée une pollinisation croisée intéressante et mène régulièrement à de nouveaux accords de coopération entre les chercheurs flamands. Grâce à son association des amis de l'Académie (VLAST), l'Académie touche en effet un grand nombre de personnes intéressées en-dehors de

son propre cadre. Cela procure une dimension plus large à l'Académie, qui dépasse de loin celle des universités et des autres institutions intellectuelles. De nombreux chercheurs flamands connaissent le chemin de l'Académie mais pas tous. La KVAB continuera son travail tant que le Palais des Académies ne sera pas connu de tous les scientifiques.

La fonction d'avis connaît une croissance importante: la KVAB a marqué des points grâce à ses avis rendus sur la bibliométrie dans les sciences humaines et sur la super-informatique en Flandre. Ce dernier avis a contribué à la création du « Vlaams supercomputer Centrum (V.S.C.) » qui a été inauguré le 23 mars 2009. La fonction d'avis vient d'être renforcée par deux nouvelles initiatives. La première est la reprise dans la quatrième catégorie, la catégorie des sciences techniques, de la CAWET, la « Commissie van de Academie voor Wetenschap en Techniek ». Le CAWET a publié plus de 50 avis depuis sa création en 1988 dans ses fameux rapports jaunes traitant de multiples problèmes

technico-scientifiques ayant un intérêt social. Ensuite, l'Académie va s'offrir une deuxième jeunesse dans les années à venir en accueillant une soixantaine de

Elle réunit le sommet de la science et de l'art en un seul institut et elle crée ainsi une interaction directe entre le savoir et la culture

nouveaux membres, jeunes bien entendu, qui sont tous les meilleurs dans leur branche. Les jeunes scientifiques ont cependant des agendas très chargés; afin de suffisamment les impliquer dans l'Académie, elle a l'intention de créer des groupes de travail dans le but de rendre des avis. Le potentiel est certes encore énorme: aucune autre instance que l'Académie ne dispose d'autant de membres compétents et expérimentés. De plus, la plupart des membres ont créé une école et peuvent ainsi obtenir des conseils auprès de leurs élèves. Cela permettra à l'Académie de publier des rapports et de donner des recommandations pour un plus grand nombre de problèmes qu'actuellement : il s'agit du plus grand défi pour la période à venir.

De cette façon, la KVAB ancrera encore plus sa vocation : renforcer le rôle inégalé que la science et la culture jouent dans la société moderne. Il est aujourd'hui clair pour tout le monde que la science et la technique sont à la base de développement de l'économie et donc de la prospérité des peuples. D'autre part, on reconnaît de plus en plus que la société s'élève au niveau de la culture, de l'art sous toutes ses formes, afin de créer une société équilibrée. Cette action profite également de la collaboration internationale entre les Académies, de la collaboration bilatérale qui mène surtout à l'échange de recherches et de la collaboration multilatérale, au niveau mondial ou européen. L'EASAC (European Academies of Science Advisory Council), l'une des organisations qui soutient la coopération européenne,

y compris l'interaction avec la Commission européenne et le Parlement européen, se rendra probablement bientôt à Bruxelles, à la demande de la KVAB. Le secrétariat sera établi au Palais des Académies, où il pourra remplir une excellente fonction d'organe d'avis scientifique de la Commission européenne, selon l'exemple de l'influente Royal Society au Royaume-Uni et des National Academies aux États-Unis.

On soulignera, pour conclure, que les Académies sont parfaitement adaptées pour inciter des chercheurs de renommée étrangers à séjourner au sein de la communauté scientifique locale. Les Académies sont de plus l'émanation de cette communauté et leurs membres font partie des principaux représentants des universités locales et des institutions de recherche. Cela a mené à la création des « Institutes for Advanced Study » (IASs) au sein des Académies. Ces instituts stimulent la recherche scientifique et artistique et promeuvent plus spécifiquement la coopération interdisciplinaire dans un contexte international en attribuant des

bourses de recherche à des chercheurs et artistes nationaux et étrangers. Grâce à ces bourses, ils peuvent, durant une certaine période, se consacrer à un travail intellectuel loin des obligations quotidiennes de leur profession. C'est dans ce contexte que la KVAB encadre le « Vlaams Academisch centrum » (VLAC), un IAS de prédilection car il accueille les boursiers au centre de Bruxelles, tout près de la Commission européenne. Habituellement, une dizaine de scientifiques de renommée étrangers travaillent au VLAC, en collaboration avec une série de chercheurs flamands, et ce en interaction renforcée avec les universités flamandes. Au niveau international, le VLAC collabore avec les grands IASs européens dans leur réseau commun NetIAS.

Tous ces facteurs confirment le rôle important que joue l'Académie, tant au niveau national qu'international, dans les domaines de la science et de l'art, et donc dans l'essence de la société. ■

Les ducs d'Arenberg et la musique au XVIII^e siècle

Marie Cornaz,

Chargée de recherche (ULB),

Conservatrice des Collections musicales à la Bibliothèque royale

Originaire de l'Eifel, la famille des ducs d'Arenberg est, au cours du XVIII^e siècle, l'une des lignées aristocratiques les plus influentes des Pays-Bas espagnols puis autrichiens ; proche du pouvoir, sa présence se fait sentir dans les sphères politiques et économiques mais également artistiques. Elle soutient explicitement des institutions musicales et des musiciens et organise des concerts ainsi que des représentations théâtrales et lyriques. Dans ce cadre, les ducs Léopold-Philippe (1690-1754), Charles-Marie-Raymond (1721-1778) et Louis-Engelbert (1750-1820) d'Arenberg vont successivement contribuer à la constitution d'un riche ensemble de partitions, qui continuera, au sein de la vaste bibliothèque familiale, à s'étoffer jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Faisant aujourd'hui partie intégrante des archives privées de la famille d'Arenberg à Enghien (Hainaut), ce fonds musical, à présent classé et inventorié, constitue l'une des plus importantes collections privées de Belgique. Il comprend quelques cinq cent soixante-dix-huit manuscrits et neuf cent quarante-neuf éditions, illustrant le répertoire instrumental et vocal italien, français, allemand, autrichien, anglais et 'belge' des périodes baroque, classique et romantique. La présence d'ouvrages musicaux de compositeurs issus de tout le territoire européen s'explique par les contacts réguliers que les ducs d'Arenberg entretiennent dans de nombreux pays, mais aussi par le fait que cette famille rassemble parmi ses membres des amateurs de spectacles et de concerts. L'examen de documents d'archives conservés, tels que des livres de comptes, des quittances,

des catalogues, des inventaires, des lettres ou des récits de voyage, permet de retracer l'histoire de la bibliothèque musicale, dont certains volumes ne sont pas arrivés jusqu'à nous. De nombreuses mentions relatives à l'achat d'instruments (violons, flûtes, clavecins), à la rétribution de professeurs de musique et au paiement de loges au théâtre de la Monnaie ou à des séances de concerts publics, nous donnent l'opportunité rare de pouvoir étudier avec précision la place de la musique dans la vie sociale d'une grande famille aristocratique.

Chronologiquement, les premières sources musicales de la collection remontent à la fin du XVII^e siècle. Les œuvres de Jean-Baptiste Lully, compositeur du roi de France Louis XIV, côtoient notamment un manuscrit autographe du compositeur italien Pietro Torri, « directeur de la musique » au sein de la cour du gouverneur Maximilien-Emmanuel de Bavière, installé à Bruxelles dans les dernières années du XVII^e siècle. Dès les années 1720, le duc Léopold-Philippe d'Arenberg fait la connaissance de musiciens et chanteurs italiens de passage à Bruxelles, notamment certains interprètes des créations vénitienes de plusieurs opéras d'Antonio Vivaldi, ce qui explique la présence, dans la collection musicale, de deux arias manuscrites pour soprano, chantées par le personnage de Stesicrea dans l'acte II de *L'inganno trionfante in amore* RV 721, opéra vivaldien dont la musique était à ce jour considérée comme perdue. Fêré de spectacles, le duc fait construire un premier théâtre privé en 1732 en sa demeure d'Enghien, qui sera suivi par un second, bâti en 1753 à Héverlé. Bien que devenu co-direc-

teur du théâtre de la Monnaie en 1749, le duc d'Arenberg s'intéresse également à la production de musique instrumentale, notamment celle de compositeurs actifs dans les Pays-Bas autrichiens, comme le Gantois Josse Boutmy, dont les trois livres de pièces de clavecin laissent transparaître de manière ingénieuse les influences conjointes de François Couperin et de Domenico Scarlatti.

L'acquisition d'ouvrages musicaux s'intensifie à la génération suivante, avec Charles-Marie-Raymond, cinquième duc d'Arenberg, et sa femme Louise-Marguerite, comtesse de la Marck. Cette dernière est en contact avec le milieu musical parisien, comme en témoigne la présence, au sein de la collection, de l'unique exemplaire du Second livre de pièces de clavecin que le compositeur français Pierre Février fait publier dans la capitale française dans les années 1730. Dans ses demeures privées de Bruxelles, Enghien et Héverlé, la famille organise des représentations d'opéras et des concerts de musique instrumentale. Pour ce faire, elle se procure auprès des éditeurs, des copistes mais aussi des compositeurs eux-mêmes, les partitions à la mode. Le duc Charles-Marie-Raymond d'Arenberg soutient non seulement le théâtre de la Monnaie mais aussi la première société de concerts publics bruxelloise, le Concert bourgeois. Comme en témoigne les livres de comptes, il y aide notamment dès 1768 Ignace Vitzthumb, musicien autrichien installé à Bruxelles qui deviendra directeur de la Monnaie en 1772, ainsi que les Bruxellois Pierre van Maldere et Ferdinand Staes. Attentif à sa bibliothèque, le duc en fait dresser à plusieurs reprises l'inventaire et fait relier de nombreux ouvrages ainsi que des partitions, en chargeant le relieur Etienne d'y apposer un écusson aux armoiries duciales, présentant trois fleurs de néflier au centre d'un écu entouré du collier de la Toison d'or, posé sur la croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Les premiers volumes musicaux ainsi marqués, également pourvus d'un ex-libris dû au graveur bruxellois Antoine-Alexandre-Joseph Cardon, sont des publications parisiennes gravées de partitions lyriques, où se retrouvent les noms de l'Hennuyer François-Joseph Gossec et des Français Pierre-

Alexandre Monsigny et François-André-Danican Philidor. La duchesse d'Arenberg possède également sa propre bibliothèque musicale, comme en témoigne un inventaire daté de 1769.

Louis-Engelbert, sixième duc d'Arenberg, aime lui aussi les spectacles. Devenu aveugle accidentellement en 1778, il va consacrer à la musique une place plus importante que prévue. Sous son impulsion, la bibliothèque musicale continue à s'étoffer, notamment grâce aux achats de partitions effectués par le violoniste et éditeur de musique Paul Mechtler, professeur de musique de la famille depuis 1771. Un piano-forte, fabriqué par le facteur bruxellois Henri van Casteel, est livré en 1778 pour la duchesse, Louise de Brancas-Villars, dans la demeure ducal bruxelloise. Dans plusieurs récits de voyage, le duc relate ses impressions musicales. À Vienne en 1779, il apprécie l'audition, en la salle du Burgtheater, du singspiel *Die Bergknappen* du Viennois Ignaz Umlauf, ouvrage à succès qui avait été choisi quelques mois auparavant pour inaugurer le nouveau théâtre national cher à l'empereur Joseph II. À Londres en 1782, il apprécie au King's Theatre la voix de la soprano vénitienne Maddalena Allegranti, qui venait de faire ses débuts londoniens dans *I viaggiatori felici* du compositeur italien Pasquale Anfossi. Dans la capitale anglaise, le duc fait l'acquisition de nombreuses partitions instrumentales, notamment des œuvres de musique de chambre de Joseph Haydn. En 1790, son périple en Italie lui permet de rencontrer en personne Giovanni Paisiello, un des compositeurs d'opéras les plus influents de la seconde moitié du XVIII^e siècle, dont on retrouve dans la collection plus d'une trentaine d'œuvres sous forme de copies manuscrites d'époque.

Les documents d'archives ainsi que les manuscrits et imprimés musicaux conservés sont, très heureusement, toujours là aujourd'hui pour nous 'parler' des nombreux liens entretenus par les ducs d'Arenberg avec la musique et les musiciens, tout au long du XVIII^e siècle. ■

Quelques brèves du RASAB

Le 8 décembre 2008, la collaboratrice scientifique des Royal Academies of Science and the Arts of Belgium (RASAB), Céline Dessaucy, a été remplacée par Sofie Vanthournout.

L'asbl RASAB a été créée par la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten (KVAB) et l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB). Sa tâche est la coordination des activités nationales et internationales incombant conjointement à l'ARB et à la KVAB. Le RASAB est l'organisateur des Comités nationaux, qui représentent la Belgique pour différentes sciences dans les Unions Scientifiques Internationales. De plus, le RASAB repré-

sente la Belgique dans les organisations internationales scientifiques, artistiques ou culturelles auxquelles les deux Académies sont affiliées et qui n'admettent qu'une seule représentation par pays, comme le Conseil International des Unions Scientifiques (ICSU), l'Union Académique Internationale (UAI), les organismes de coordination européenne ALLEA (Europe géographique) et EASAC (UE) et l'International Academy Panel (IAP).

Le RASAB comprend une Assemblée générale, composée des représentants des Classes des deux Académies et un Conseil d'administration, dirigés par les présidents des Académies. La présidence des deux est assurée alternative-

ment pour une année par le président de chaque Académie. En 2009, c'est le président de la KVAB, Prof. Dr. Dominique Willems.

Sofie Vanthournout a obtenu un diplôme de licenciée en Biologie à la KULeuven. Elle a fait de la recherche scientifique au Laboratoire de physiologie physique et moléculaire des plantes à l'Université de Hasselt et voudrait défendre sa thèse de doctorat dans quelques mois.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous à l'adresse :

www.rasab.be

ou directement auprès de Sofie Vanthournout :

sofie.vanthournout@kvab.be

tel. : 02/550 23 32

Les lauréats 2008 de l'ARLLFB



Philippe Jones



Raphaël Miccoli



Antoine Wauters



Werner Lambersy



Gaspard Hons



Serge Meurant



Grégoire Polet



Huguette de Broqueville



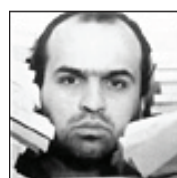
Armel Job



Laurent Ancion



Bernard Quiriny



Philippe Blasband



Jean-Louis Michaux



Frans De Haes

Les prix de l'Académie de Langue et de Littérature françaises sont fortement concentrés cette fois sur la poésie : six d'entre eux sont allés à des poètes. Et d'abord le plus prestigieux d'entre eux, le Grand Prix de Poésie Albert Mockel, qui n'est décerné que tous les cinq ans, et qui revient une fois sur deux à un membre de l'Académie, ce qui permet de le définir comme un « décennal d'usage interne ». Il est allé cette fois à Philippe Jones pour l'ensemble de son œuvre poétique, qui fut rassemblée en 2004 aux éditions de La Différence. La préface de cet ouvrage due à Charles Dobzynski a nourri la réflexion du jury, notamment lorsqu'elle avance que l'œuvre de Jones se caractérise par « un raffinement qui n'est pas un esthétisme caparaçonné ou vain mais une forme élégante de la lucidité : elle permet au langage d'atteindre sa profondeur et à la pensée sa plénitude ».

Deux prix permettent à l'Académie de repérer de jeunes

talents : le Georges Lockem est allé au recueil encore inédit de Raphaël Miccoli *Cœur à corps* et l'Emile Polak à *Debout sur la langue* d'Antoine Wauters (paru chez Maelström). Une nouvelle distinction, instituée par un membre de l'Académie et portant son nom, le prix Bosquet de Thoran, a choisi pour premier bénéficiaire Werner Lambersy pour l'ensemble de son œuvre et plus particulièrement en raison de sa « faculté d'accueil hors du commun ». Gaspard Hons, pour sa part, a obtenu le prix Eugène Schmits pour *Les abeilles de personne* (Le Taillis Pré) dont « la structure aimante les textes, sans les contraindre », tandis que Serge Meurant a reçu le prix Jean Kobs pour *Ici-bas* (Le Cormier) dont la philosophie est « fondée sur l'expérience qui a infusé très longuement ».

Pour ce qui est de la prose, l'Académie a tenu à souligner les mérites du roman *Chucho* (Gallimard) de Grégoire Polet qui obtient le prix Sander Pierron pour « sa maîtrise dans

la focalisation narrative » ainsi que ceux de *Lydia, l'éclat de l'inachevé* (Michel de Maule) de Huguette de Broqueville pour son « message positif sans mièvrerie, constructif sans complaisance ». Armel Job a pour sa part remporté le prix Georges Garnir réservé à « un roman évoquant les aspects et les moeurs des provinces wallonnes » pour *Le commandant Bill* paru chez Mijade. Les nouvellistes ont également été primés : Laurent Ancion a obtenu le prix Franz De Wever pour *Nous sommes tous des playmobiles* (Le Grand Miroir, puis Pocket), un recueil « plein de férocité bonhomie », tandis que le prix Robert Duterme, destiné à un ouvrage d'inspiration fantastique, est allé à Bernard Quiriny pour ses *Contes carnivores* (Seuil), recueil déjà lauréat du prix Rossel. Le jury de l'Académie ne pouvait ignorer ce livre dès lors qu'il rassemble « quelques-uns des meilleurs récits écrits dans ce courant depuis longtemps. »

Pour la première fois, le prix André Praga, réservé à un texte dramatique, est allé à un scénario de film : celui que Philippe Blasband a écrit pour *Coquelicots*, qu'il a au demeurant lui-même réalisé. Manière de saluer le talent polymorphe d'un « ciseleur de récits qui s'entend à faire du public un partenaire de jeu, d'enquête, de mystification ». Enfin, deux essais ont retenu l'attention des jurys : *L'énigme Schubert. Le mal qui ne pouvait dire son nom* (inédit) de Jean-Louis Michaux, étude médicale sur la maladie qui emporta le compositeur vaut à son auteur le prix Verdickt-Rijdsams réservé à un livre favorisant le dialogue entre art et science, tandis que Frans De Haes remporte le prix Emmanuel Vossaert pour son étude biographique et critique *Les pas de la voyageuse* consacré à Dominique Rolin. ■

Exposition au Palais des Académies sur l'Académie impériale et royale de Bruxelles

Le 13 mai prochain, date de la fête de sa fondatrice, l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, sera inaugurée au Palais des Académies l'exposition *L'Académie impériale et royale de Bruxelles, ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII^e siècle*.

Au travers de documents d'archives, de mémoires, d'objets divers, d'estampes, de sculptures et de peintures, issus essentiellement des collections de l'Académie royale de Belgique et de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, cette exposition retracera la vie à l'Académie impériale et royale de Bruxelles, l'importance de ses académiciens et de leurs travaux ainsi que les réseaux intellectuels.

L'exposition est complémentaire de celle mise sur pied par la Bibliothèque royale de Belgique sur Joseph II et l'Europe.

À cette occasion, un livre de prestige a été rédigé sous la direction d'Hervé Hasquin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique. Il s'agit de la première

étude approfondie de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, des raisons de sa création et des réseaux internationaux dans lesquels évoluaient ses membres. Plusieurs chapitres thématiques y précèdent la notice biographique des cinquante-six académiciens du XVIII^e siècle.

En outre, un « guide du visiteur » proposera un circuit dans le quartier royal, visant à la mise en exergue de la vie politique, scientifique et culturelle intense dans ce périmètre somme toute restreint, et une présentation des deux expositions.

L'exposition de l'Académie sera ouverte du 13 mai au 6 septembre 2009 inclus.

Hasquin Hervé (Dir.), *L'Académie impériale et royale de Bruxelles, ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII^e siècle*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 2009
ISBN 978-2-8031-0258-7

Directeur de la publication

Guy Jucquois

Secrétaire de rédaction

Olivier Damme

olivier.damme@cfwb.be

Comité de rédaction

Arsène Burny, Olivier Damme, François de Callatay, Jacques De Decker, Jean-Luc De Paepe, Guy Jucquois, Jacques Reisse, baron Roberts-Jones, Jean-Jacques Van de Berg, Sofie Vanthournout.

Impression

InterCommunications sprl & E.M.E.

Tirage

3900 exemplaires

Éditeur responsable

Guy Jucquois

Rue de Hanret, 40

5380 Cortil-Wodon

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les textes peuvent être reproduits avec la mention « La Lettre des Académies ».

Toute demande d'abonnement, gratuit, peut être introduite auprès du Secrétaire de rédaction.

Dépôt légal : 2008/9202/47

ISBN : 9782930481821

ISSN : 1782-5008

© Académie royale de Belgique, B-1000 Bruxelles, 2009